

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015

Le dix-sept Mars deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mr CAVAGNE, Mme ALLARD, Mr LIROT, Mme BELLE, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND,
Mr METZLAFF, Mme BIT, Mrs LEDUC, RETUREAU, Mme GAILLARD, Mr FUSTIER, Mme FOMBARON.

Secrétaire de séance : Mme DABADIE.

Date de la Convocation : 06 Mars 2015.

Monsieur le Maire présente Mr Michel ORSET, nouveau Percepteur et le remercie de sa présence.

I/ Approbation Comptes Administratifs 2014 :

Commune :

- Section Fonctionnement → Dépenses 914 162,05€
→ Recettes 1 265 654,54€

Soit un excédent cumulé de 753 940,70€ (excédent 2014 : 351 492,49€ + excédent reporté 402 448,21€)

- Section Investissement → Dépenses 326 459,80€
→ Recettes 57 784,57€

Soit un excédent cumulé de 309 386,11€ (Déficit 268 675,23€ + excédent reporté 578 061,34€)

Mr Michel ORSET fait une présentation du compte de gestion 2014. Il explique à l'assemblée la situation financière de la Commune.

Eau-Assainissement :

- Section Fonctionnement → Dépenses 238 494,78€
→ Recettes 349 839,11€

Soit un excédent cumulé de 226 031,65€ (excédent 2014 : 111 344,33€ + excédent reporté 114 687,32€)

- Section Investissement → Dépenses 162 739,39€
→ Recettes 165 845,84€

Soit un excédent cumulé de 25 529,49€ (Excédent 3 106,45€ + excédent reporté 22 423,04€)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (18 voix) l'approbation des comptes administratifs 2014 Commune et Eau, la réglementation en vigueur interdisant le Maire de voter les comptes administratifs.

II/ Vote Budget Primitif 2015 et affectation résultats 2014 :

Commune :

- **Section fonctionnement :** 1 972 221,30€
- **Section investissement :** 1 173 823,41€

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015. Un tableau, dressé par Mr le Percepteur est remis pour information à l'ensemble du Conseil. Il comporte tous les taux des Communes qui dépendent de la Trésorerie de St Marcellin. Mr le Maire rappelle qu'il ne serait pas nécessaire d'augmenter les travaux car aucun n'emprunt n'est nécessaire à l'équilibre du budget et que certaines familles rencontrent de plus en plus de difficultés financières.

Après discussion et vote (2 pour l'augmentation, 16 pour ne pas augmenter et 1 abstention) le Conseil Municipal décide de maintenir les taux actuels :

Taxe d'habitation 10,79%,
Taxe foncière bâtie 12,62%,
Taxe foncière non bâtie 36,87%.

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2015 (18 Pour, 1 abstention)

Eau-Assainissement :

- **Section fonctionnement :** 424 661,14€
- **Section investissement :** 543 281,14€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif Eau-Assainissement 2015.

III/ CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL / ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Monsieur le Maire rappelle que suite au changement de Trésorier depuis septembre 2014, il conviendrait de délibérer pour accorder l'indemnité de conseil à Mr Michel ORSET.

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% pour l'année.

Vote à l'unanimité

IV/ VENTE PAR LA COMMUNE à Mr et Mme LARGOT Georges

Max BELLE rappelle au Conseil Municipal cette affaire et le souhait de Mr et Mme LARGOT d'acquérir la parcelle située dans le domaine public d'une superficie de 1a32ca au prix de 200€. Il rappelle que les frais de géomètre et d'acte notarié seront pris en charge par les acquéreurs.

Vote à l'unanimité.

V/ CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Isabelle TROUILLET informe l'assemblée que le Centre de Gestion de l'Isère va procéder à une négociation d'un contrat groupe ouvert à adhésion facultative concernant les risques statutaires des agents. Elle rappelle qu'un contrat existe au niveau de la Collectivité et qu'il arrive à échéance au 31 Décembre 2015. Par conséquent, il serait opportun que la Commune charge le Centre de Gestion de négocier ce contrat et précise que la Commune se réserve la faculté d'y adhérer.

Vote à l'unanimité.

VI/ DENOMINATION DE CERTAINES VOIES

Thierry FEUGIER rappelle au Conseil Municipal que plusieurs voiries sont déjà identifiables mais il reste à ce jour encore de nombreuses voies à dénommer.

4 impasses sont concernées :

- Impasse de la Cumane (partie desservant la station d'épuration en partant de la VC 33)

- Impasse du 08 Mai 1945 (partie reliant la VC 39)
- Impasse de la Cabotte (VC 53)
- Impasse des Bedots (VC 49)

Thierry FEUGIER précise que les autres voies seront à dénommer lors du prochain Conseil Municipal.

Vote à l'unanimité.

DIVERS :

Max BELLE rend compte au Conseil Municipal de la rencontre avec les cabinets d'urbanisme concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme. Après audition des candidats, c'est le cabinet ALPICITE qui a été retenu pour un montant de 40 700,00€ HT pour un accompagnement de 81,25jours.

Thierry FEUGIER informe le Conseil Municipal des travaux en cours de réalisation :

- Installation de l'escalier extérieur de l'école,
- Mise à niveau des regards d'eaux pluviales et réfection de la chaussée Rue des Tulipes en cours
- Pose candélabres et réfection complète de la chaussée rue des Lavandes fin de semaine
- Réfection de la chaussée de la Montée de Mayard fin de semaine

Isabelle TROUILLET informe le Conseil Municipal que suite aux entretiens avec les différents candidats, ont été recrutés :

- Véronique CAILLAT à compter du 01 Avril 2015 en remplacement du congé maternité de Christelle GIROUD. Cette candidate a postulé par le biais du Centre de Gestion.
- Dominique HILARIO à compter du 10 Mars 2015 en remplacement du congé maladie de Eric CAILLAT,
- Une personne identifiée mais non confirmée à ce jour en remplacement de Jean-Marie HUILIER en disponibilité à compter du 01 Avril 2015.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des diverses réunions

- Mercredi 18 Mars à 20h00 : Commission Education
- Jeudi 19 Mars à 11h00 : Cérémonie du 19 Mars
- à 20h00 : SIVOM (vote budget)
- Dimanche 22 Mars : Elections Départementales (voir planning tour de garde)
- Lundi 23 Mars à 20h00 : commission Artisanat
- Mercredi 25 Mars à 19h00 : SMICTOM (vote du budget)
- Jeudi 26 Mars à 20h00 : Vote budgets CCAS
- Dimanche 29 Mars : Elections Départementales (voir planning tour de garde)

Le Prochain Conseil Municipal aura lieu le Mardi 28 Avril 2015 à 20H00.

Questions diverses :

Alain FUSTIER demande où en est le projet du quartier des séniors et celui de la salle des fêtes.

Concernant le quartier des séniors, le Maire précise que ce projet ne sera pas réalisé en 2015 mais reste un projet de mandature.

Concernant la salle des fêtes, le Maire précise que nous attendons toujours l'avis du domaine sur l'estimation de la maison de Mr REVIRAND.

La séance est levée à 22H00.

La secrétaire de séance,
Marie-Jeanne DABADIE,



Le Maire,
Michel GENTIT,

